



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/10/2019
Reçu en préfecture le 02/10/2019
Affiché le 02/10/2019
ID : 081-218102572-20190930-2019DEL64-DE

Date de la convocation
24.09.2019

L'an deux mille dix-neuf et le trente septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mr GRIALOU, Mmes BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mme TRUTINO, Mr SAMATAN, Mmes GONZALES, PAWLACZYK, Mr GALINIE, Mme THUEL

N° 19/64

Absents : Mme RAYNAL procuration à Mr MARTYT
Mr GUIRAUD procuration à Mr GRIALOU
Mr FABRE, procuration à Mme VILLENEUVE
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr LE ROCH
Mr GRIMAL procuration à Mme TAFELSKI
Mme ANGLES procuration à Mme TRUTINO
Mr DE GUALY procuration à Mme THUEL
PEYRONIE, Mmes KLIMEZACK-GIL, PELLEGRINI

Secrétaire : Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

La ville de Saint-Juéry a créé un nouvel espace culturel et associatif en restaurant l'ancienne gare. Au sein de cet équipement des locaux ont spécialement été conçus pour l'enseignement et la pratique de la musique.

**MISE A DISPOSITION
DE LOCAUX A
L'HARMONIE SAINT
ELOI AU SEIN DE
L'EQUIPEMENT
CULTUREL "LA
GARE"**

L'harmonie Saint Eloi est une association très investie dans la vie culturelle de la ville avec notamment un grand orchestre, un ensemble musical junior et une école de musique pour enfants et adultes-et différents ensembles instrumentaux. Pour l'accompagner dans ses réalisations et ses projets la Ville a décidé de lui octroyer des locaux pour exercer ses activités au sein du nouvel équipement culturel de la gare qui lui offriront les meilleures conditions en terme d'espace, de volume et d'acoustique.

Les locaux suivants sont mis à disposition à titre gracieux :
Une salle de cours de solfège,
Deux salles de cours d'instruments
Une salle de percussions
Une salle de répétition
Un bureau
Des sanitaires
Un local stockage des partitions

5 ABSTENTIONS
Adopté à la majorité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

PROPOSE de mandater Monsieur le Maire afin de signer la convention de mise à disposition des locaux de la gare à l'harmonie Saint-Eloi.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 2 octobre 2019
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,



Conseiller Départemental
**Pour le Maire
l'Adjoint Délégué**